



PORTRAIT DES CAMPS DE JOUR ÉTÉ 2021



Faits saillants sur les salaires et
les heures de service



**CONSEIL
SPORT LOISIR**
— DE L'ESTRIE —

MISE EN CONTEXTE

Le rapport dédié aux camps de jour en Estrie, réalisé par le [Conseil Sport Loisir de l'Estrie](#), vous présente les différentes données disponibles à la suite du recensement réalisé sur Sentinelle à l'automne 2021. Nous avons également ajouté divers graphiques, au fil du rapport, pour vous donner un visuel simplifié des différentes données collectées.

Les camps de jour à l'été 2021 en Estrie correspondaient à...

- 7059 enfants, dont 161 à besoins particuliers
- 769 animateurs et 89 accompagnateurs
- 89 coordonnateurs

Ce sont quarante-trois (43) camps de l'Estrie sur quarante-sept (47) qui ont répondu à ce recensement. À noter que certaines réponses ont dû être retirées des principaux faits saillants quand elles s'avéraient inusitées et faussaient les résultats. Toutefois, pour chacune des sections, il y avait au moins quarante (40) réponses de différents camps de jour, sauf pour le salaire de l'accompagnateur et du coordonnateur. En effet, s'il n'y a pas eu d'accompagnateur embauché, il n'y a pas de salaire qui lui a été offert. En conséquence, il y a moins de données compilées pour cette question ainsi que celle pour le coordonnateur.

Afin de faciliter les comparaisons, les cinq catégories suivantes ont été développées :

- Entre 1 et 24 enfants
- Entre 25 et 74 enfants
- Entre 75 et 149 enfants
- Entre 150 et 499 enfants
- Plus de 500 enfants

Le présent portrait se divise en trois principales thématiques. Premièrement, les données quant au quotidien du camp, incluant le nombre d'enfants, leurs particularités et les répartitions des camps dans la région. Finalement, les données liées au budget du camp.



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|-------------------------------------|---|
| Les camps de jour en chiffres | 4 |
| Les données liées au budget | 6 |



LES CAMPS DE JOUR EN CHIFFRES...

Il est possible de constater, dans les graphiques et le tableau suivants, que la majorité des camps de l'Estrie accueillent entre un (1) et soixante-quatorze (74) enfants annuellement (voir graphique 1). La majorité des camps de jour sont offerts en régie municipale. En d'autres termes, le camp de jour est directement géré par la municipalité (voir graphique 2).

Si on exclut les camps de jour accueillant cinq cents (500) enfants et plus, c'est entre un (1) à dix (10) jeunes à besoins particuliers qui ont été accompagnés dans seize (16) camps différents de la région. De plus, seulement dix-huit (18) camps sur quarante-trois (43) ont accueilli des jeunes de maternelle de quatre (4) ans (voir tableau 1 : Jeunes à besoins particuliers).

Graphique 1

Nombre d'enfants en 2021

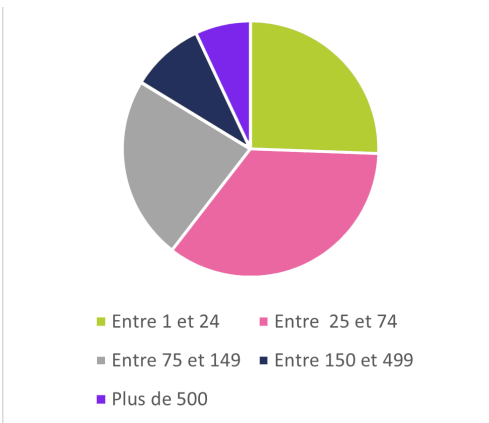
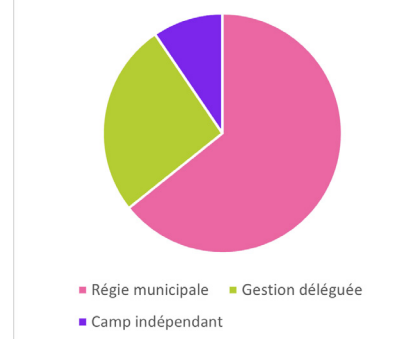


Tableau 1 : Jeunes à besoins particuliers

| Catégories de camps | Moyenne du nombre de jeunes accompagnés |
|---------------------|---|
| 1 à 24 enfants | 1,00 |
| 25 à 74 enfants | 0,67 |
| 75 à 149 enfants | 1,30 |
| 150 à 499 enfants | 3,50 |
| 500 enfants et plus | 37,67 |

Graphique 2

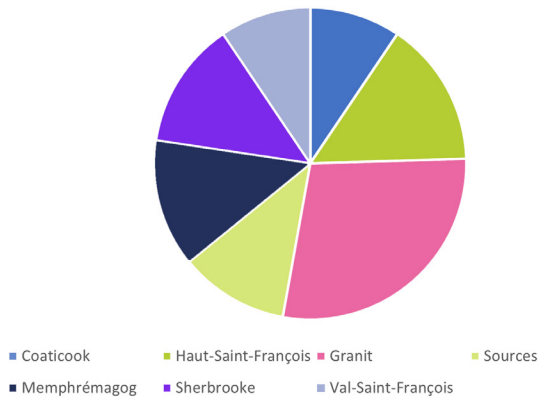
Type de gestion du camp de jour en 2021



LES CAMPS DE JOUR EN CHIFFRES... (SUITE)

Graphique 3

Nombre de camps de jour par MRC/ville en 2021



La MRC du Granit est celle où il y avait le plus de camps gérés par différentes instances (municipalité ou autres) sur son territoire, suivie par la MRC du Haut-Saint-François, la Ville de Sherbrooke, la MRC de Memphrémagog, la MRC des Sources, la MRC du Val-Saint-François et finalement la MRC de Coaticook (voir graphique 3).

Les camps de jour de la région étaient ouverts entre six (6) à neuf (9) semaines durant la période estivale, pour une moyenne de 9,27 heures par jour, dépendamment si le camp offrait un service de garde ou non (voir tableau 2 : Temps moyen d'ouverture des camps).

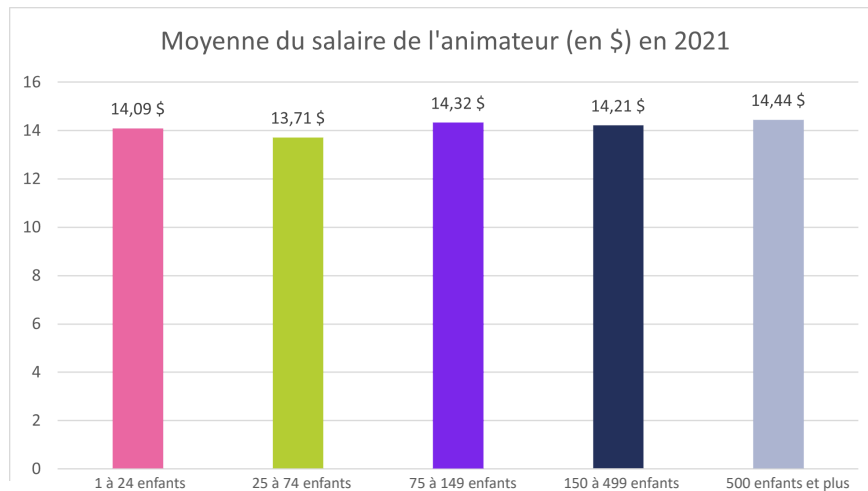
Tableau 2 : Temps moyen d'ouverture des camps

| Catégories de camps | Moyenne de semaines d'ouverture | Moyenne d'heures d'ouverture par jour |
|---------------------|---------------------------------|---------------------------------------|
| 1 à 24 enfants | 6,90 | 9,05 |
| 25 à 74 enfants | 7,73 | 9,08 |
| 75 à 149 enfants | 7,70 | 9,40 |
| 150 à 499 enfants | 7,75 | 9,17 |
| 500 enfants et plus | 7,67 | 10,5 |



LES DONNÉES LIÉES AU BUDGET...

Graphique 4



Il semble y avoir une certaine constance dans toute la région en ce qui a trait au salaire offert aux animateurs. La moyenne varie seulement d'un peu plus de soixante-dix (70) pour cents entre les différentes catégories de camps (voir graphique 4). Dans la majorité des cas, le salaire offert à l'accompagnateur (voir graphique 5 à la page suivante) était plus grand que celui offert à l'animateur. Comme mentionné à la section précédente (Les camps de jour en chiffres), seulement seize (16) camps disposaient des données pour réaliser ce calcul. L'échantillon recueilli pour la moyenne du salaire de l'animateur est donc moins représentatif et offre une moins grande variété de données que la catégorie « nombre d'enfants ».

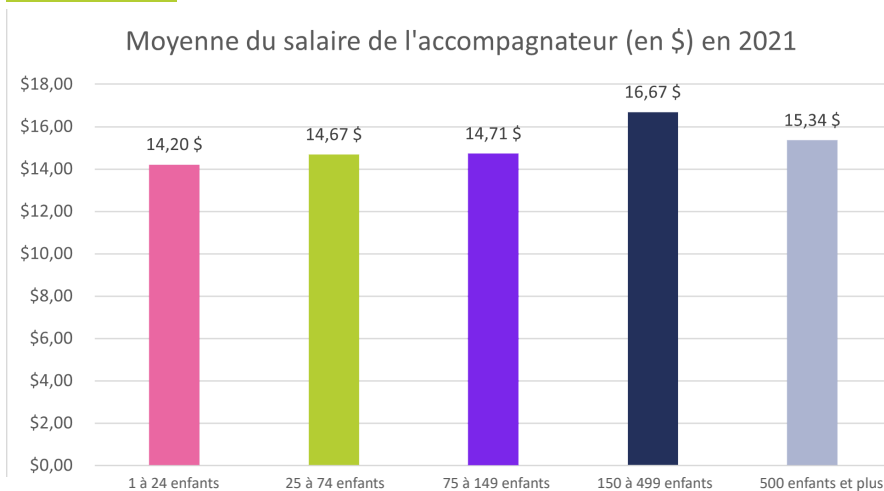
Il est toutefois possible de constater que les camps de moins de cent-cinquante (150) enfants offrent un salaire de près d'un dollar de l'heure de moins que les camps de cent-cinquante (150) enfants et plus. De plus, à l'exception de la catégorie cent-cinquante (150) à quatre-cent-quatre-vingt-dix-neuf (499) enfants, on peut constater que plus le camp comporte d'enfants, plus le salaire offert au coordonnateur est élevé.



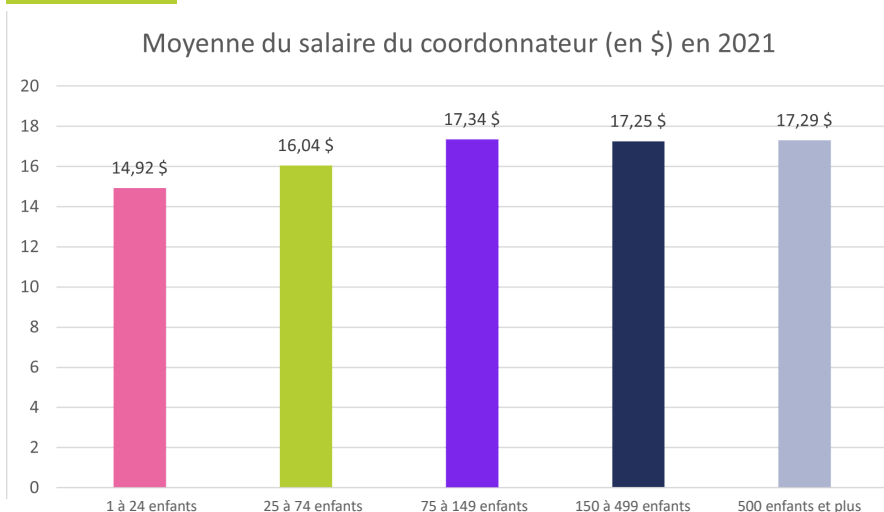
LES DONNÉES LIÉES AU BUDGET...

Dans le cas des coordonnateurs, ce sont trente-sept (37) camps sur quarante-trois (43) qui en disposaient, rendant les données du graphique ci-dessous plus réalistes (voir graphique 6). On peut d'ailleurs constater une plus grande disparité entre le salaire offert au coordonnateur pour les camps de jour accueillant moins d'enfants et une augmentation graduelle du salaire des camps qui en accueillent plus de soixante-quinze (75). Toutefois, cette augmentation stagne, pour les trois dernières catégories de camps, aux alentours de 17,30 \$ de l'heure.

Graphique 5



Graphique 6



À la suite d'une confusion générale associée à la question posée dans le recensement, concernant les coûts des camps de jour par semaine, il a été impossible d'extraire les données probantes concernant cet élément dans la région de l'Estrie.

Il y avait un manque de clarté dans la question. Devait-on inscrire le coût pour les parents ou le coût pour le gestionnaire du camp?

Cette question a mené à des résultats non représentatifs de la situation. Cet élément sera pris en considération dans le prochain recensement provincial qui aura lieu d'ici deux ans.